

ASTRID QUILLIEN

## LES AMITIÉS POÉTIQUES ET PHILOLOGIQUES DE DENIS LAMBIN AU SEUIL DE SES OEUVRES CRITIQUES

L'humaniste, philologue et lecteur royal Denis Lambin, qui a vécu de 1519 à 1572, a connu une période de publication relativement brève : son premier ouvrage, une traduction de l'*Éthique* d'Aristote, fut édité à Venise en 1558<sup>1</sup>, le dernier publié de son vivant date de 1571 : c'est une *praelectio* donnée en introduction à un cours sur Démosthène au collège royal<sup>2</sup>. C'est au prisme des seuils de ses œuvres, qui consistent en des traductions, éditions critiques et *praelectiones* sur des auteurs latins et grecs (Cicéron, Horace, Lucrèce, Cornelius Nepos, Aristote, Eschine, Démosthène, Alcinois), que nous allons réfléchir ici à ses amitiés. Nous voudrions en outre ajouter à ce *corpus* l'édition posthume de Plaute (1576)<sup>3</sup>, dont les liminaires sont révélateurs de la *sodalitas* que Denis Lambin a construite à mesure de la décennie 1560, en se fondant notamment sur des amitiés initiées dans les décennies précédentes, que sa correspondance nous permet de bien connaître.

Il s'agit ici de voir comment s'élabore et évolue le réseau amical de Denis Lambin dans les épîtres et poèmes liminaires de ses ouvrages publiés de 1558 à 1576, en tâchant de cerner en quoi la rhétorique et les attentes propres aux seuils jouent sur les amitiés – et vice-versa.

L'intérêt de s'attacher à plusieurs publications, sur une période donnée, est d'analyser comment les seuils se répondent, d'une édition à l'autre, et permettent notamment de mettre en place un système de don et de contre-don au service d'une *sodalitas* lettrée. Nous nous attacherons ainsi à trois moments : nous observerons les amitiés de Lambin au seuil de sa carrière éditoriale (1558-1561), puis l'évolution de celles-ci une fois Lambin devenu lecteur royal, telles qu'on peut les lire au seuil de ses célèbres éditions d'Horace (1561)<sup>4</sup>, Lucrèce (1563)<sup>5</sup> et Cicéron (1565)<sup>6</sup>. Enfin, nous analyserons la confirmation et l'élargissement de son réseau et de cette *sodalitas* à une nouvelle génération d'humanistes, avant l'édition posthume de Plaute, autour de laquelle s'opère un resserrement.

<sup>1</sup> *Aristotelis Stagiritae de Moribus ad Nicomachum libri decem, nunc primum e Graeco et Latine et fideliter, quod utrunque querebantur omnes praestitisse adhuc neminem, a Dionysio Lambino expressi. Eiusdem D. Lambini in eosdem libros annotationes*, Venise, V. Valgrisi, 1558.

<sup>2</sup> *De utilitate linguae Graecae et recta Graecorum Latine interpretandorum ratione, oratio, habita anno M. D. LXXI. ad X. Kalendas Novembr. pridie, quam Demosthenis orationem, Κατ' Ἀριστοκράτους, explicare inciperet*, Paris, J. Bienné, 1572.

<sup>3</sup> *M. Accius Plautus ex fide atque auctoritate complurium librorum manuscriptorum opera D. Lambini Monstroliensis emendatus, ab eodemque commentariis explicatus et nunc primum in lucem editus. Adiecta sunt Plautina loca ex antiquis grammaticis collecta, et ex commentario antiquarum lectionum Justii Lipsii multorum Plauti locorum illustrationes et emendationes*, Paris, J. Macé, 1576.

<sup>4</sup> *Q. Horatii Flaccus, ex fide atque auctoritate decem librorum manuscriptorum, opera Dionys. Lambini Monstroliensis emendatus ab eodemque commentariis copiosissimis illustratus, nunc primum in lucem editus*, Lyon, Jean de Tournes, 1561.

<sup>5</sup> *Titii Lucretii Cari de Rerum natura libri sex, a D. Lambino Monstrolensi litterarum Graecarum in urbe Latetia doctore Regio, locis innumerabilibus ex auctoritate quinque codicum manuscriptorum emendati, atque in antiquum ac nativum statum fere restituti, & praeterea breuibus, & perquam utilibus commentariis illustrati*, Paris et Lyon, G. Rouillé et P. G. Rouillé, 1563.

<sup>6</sup> *T. Ciceronis opera omnia quae exstant a D. Lambino Monstrolensi ex codicibus manuscriptis emendata. Eiusdem D. Lambini annotationes, seu emendationum rationes, singulis tomis distinctae*, Paris, G. Rouillé, 1565.

## LES AMITIÉS DE LAMBIN AU SEUIL DE SA CARRIÈRE ÉDITORIALE (1558-1561)

### *Les seuils de la traduction de l'Éthique d'Aristote*

La carrière éditoriale de Denis Lambin s'ouvre en Italie, où il a suivi son protecteur le cardinal François de Tournon. Sur le conseil de son entourage, il y publie (à Venise, chez Alde Manuce, en 1558) une traduction de l'*Éthique* d'Aristote – au départ destinée au seul usage du cardinal, à qui il enseignait cette œuvre. Dans l'épître-dédicatoire, adressée au cardinal, Lambin mentionne de nombreuses personnes à qui il souhaite rendre hommage, dont la plupart faisaient ou avaient fait partie de la suite (*comitatus*) de Tournon. Il ne souligne son intimité particulière avec aucune d'entre elles (contrairement à ce que nous lisons dans les lettres familières des années 1550)<sup>7</sup>, mais procède plutôt par effet de liste, en donnant une impression de *name dropping*. Ainsi, par exemple, les noms de Pierre Danès<sup>8</sup>, Arnaud du Ferrier<sup>9</sup>, Mathieu Ory<sup>10</sup>, François Rondelet<sup>11</sup> sont cités, accompagnés d'éloge, mais aussi de la mention de leur profession, dont ils font partie des plus illustres représentants (lecteur royal de grec, juriste, théologien, médecin). Le même sort est réservé quelques lignes plus bas à Pierre de Villars<sup>12</sup>, Bon Broé<sup>13</sup>, Vincenzo Lauro<sup>14</sup>, Donato Giannotti<sup>15</sup> et Giovanni Darcio<sup>16</sup>

<sup>7</sup> Quelques-unes de ces lettres sont regroupées dans *Epistolae clarorum uirorum quibus ueterum auctorum loci complures explicantur, tribus libris a Ioanne Michaelae Bruto comprehensae : atque nunc primum in lucem editae*, Lyon, S. Gryphe, 1561. Une partie de ces lettres et d'autres, restées manuscrites, ont été établies et traduites par H. Potez dans plusieurs articles et dans un ouvrage : « La jeunesse de Denis Lambin (1519-1548) », *Revue d'histoire littéraire de la France*, IX, 1902, p. 385-413 ; « Deux années de la Renaissance, d'après une correspondance inédite de Denys Lambin », *RHLF*, XIII, 1906, p. 458-498 ; « Deux années de la Renaissance, d'après une correspondance inédite de Denys Lambin », *RHLF*, XXVII, 1920, p. 214-251 et 409-426 ; H. Potez et F. Préchac, *Lettres galantes de Denys Lambin (1552-1554)*, Paris, Vrin, 1941.

<sup>8</sup> Pierre Danès (1497-1577) fut le premier professeur de langue grecque au Collège royal sous François I<sup>er</sup>. Voir la notice d'A. Brou et J.-E. Girot dans le *Dictionnaire des lettres françaises. Le XVI<sup>e</sup> s.*, Paris, Fayard, 2001 (1951), p. 320-321.

<sup>9</sup> Arnaud du Ferrier (1506-1585) fut un enseignant de droit remarquable, avant de devenir conseiller au parlement de Toulouse (1544), puis de Paris (1552), et d'assumer finalement la charge de président de la chambre des enquêtes du parlement de Paris (1557). Sympathisant de la Réforme, sans pour autant renoncer à la foi catholique, il participa au concile de Trente où il prononça des discours célèbres en faveur des théories gallicanes. Il fut également ambassadeur à Venise de 1563 à 1582. Voir le *Dictionnaire historique des juristes français, XII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> s.*, Paris, PUF, 2011, p. 270.

<sup>10</sup> Sur le dominicain et inquisiteur Matthieu Ory (*Orisius*, 1482-1557), voir M. François, *Le Cardinal François de Tournon, homme d'état, diplomate, mécène et humaniste (1489-1562)*, Paris, E. Boccard, 1951, p. 458 et 511 et N. Lemaître, *Saint Pie V*, Paris, Fayard, 1994, chap. III, p. 50 : « L'inquisiteur zélé ».

<sup>11</sup> Après des études à Paris et Montpellier notamment, Guillaume Rondelet (1507-1566, le *Rondibilis* de Rabelais) fut nommé professeur royal en médecine en 1545, puis il accompagna le cardinal de Tournon, comme médecin, en France et en Italie. Il revint ensuite enseigner à Montpellier et devint chancelier de l'université. On lui doit notamment des ouvrages de botanique et d'ichtyologie importants. Voir la notice de P. Delaunay dans le *Dictionnaire des lettres françaises, le XVI<sup>e</sup> s.*, p. 1027-1028.

<sup>12</sup> Pierre de Villars (1517-1592, *Villarius*), fit des études à Paris et en Italie (à Padoue, avec Alciat), avant de devenir conseiller au Parlement de Paris et auditeur du cardinal de Tournon. En 1561, il devint évêque de Mirepoix (Ariège).

<sup>13</sup> Bon (de) Broé (1524-1588, *Broaeus*) fut conseiller au Parlement de Paris puis président de la Chambre des Enquêtes au Parlement de Paris. Voir l'ouvrage d'Albin Mazon, *Bon Broé de Tournon, Président de la Chambre des Enquêtes au Parlement de Paris, 1523-1588*, Privas, C. Laurent, 1904.

<sup>14</sup> Vincenzo Lauro (1523-1592, *Vincenzius Laurus*), médecin napolitain ; il devint en 1576 archevêque de Vienne. Voir la notice de Laura Ronchi de Michelis dans le *Dizionario Biografico degli Italiani*, vol. 64, 2005.

<sup>15</sup> Donato Giannotti (1492-1573), fut un important écrivain et homme politique italien.

<sup>16</sup> Giovanni Darcio (1510-1554, *Iobannes Darcus*), fut poète et aumônier du cardinal de Tournon. Voir Maria Teresa Imbriani, « Rassegna di studi critici Su Giovanni Darcio Venusino », *Critica Letteraria*, 18, 1990, p. 599-611 et « Giovanni Darcio Venosino », *Basilicata Regione : Notizie*, 6, 1993, p. 39-48.

– dont nous savons pourtant qu’il a été plus proche encore<sup>17</sup>. Lambin adresse ses remerciements à ceux qui l’ont poussé à éditer cette traduction : Adrien Turnèbe, Marc-Antoine Muret, Louis Corrado de Mantoue<sup>18</sup> et Guido Baldo, le duc d’Urbino<sup>19</sup>. Mais, là encore, aucune protestation d’amitié – si ce n’est dans les éloges formulés : l’*eloquentia* et la *doctrina* de Muret sont remarquables et Turnèbe est « l’ornement de notre France » (*Galliae nostrae ornamentum*). Ainsi, Lambin brosse le paysage des relations variées et illustres qui, en Italie et en France, l’ont entouré et ont favorisé cette première édition, sans mettre en valeur les liens plus particuliers qu’il a pu entretenir avec certains de ceux qui sont mentionnés.

Plus intéressantes et significatives sont sans doute les contributions supplémentaires de Marc-Antoine Muret à cette édition de l’*Éthique*<sup>20</sup>. Celle-ci comporte d’abord, en effet, un poème encomiastique grec de l’érudit français, traduit en latin par Lazzaro Mocenigo<sup>21</sup>:

*Dic mihi quisnam opifex horum est ô Virgo librorum ?  
Hos sapiens olim scripsit Aristoteles.  
Sed quisnam, Graio quae sermone edidit ille,  
In linguam vertit commodus Ausoniam ?  
Hoc fecit Lambinus, amat quem pulcher Apollo,  
Quem comptae tenero Musae aluere sinu.  
A quibus & didicit quidam ueluti Asteropaeus,  
Lingua Itala pariter, Cecropiaque loqui.  
Quae tu ? Fama ego sum, de Lambino, omnibus oris  
Vociferans seclis innumerabilibus :  
Ex iis qui libros verterunt hosce, sine ulla  
Inuidia, hunc primum promeruisse decus<sup>22</sup>.*

Nous lisons ensuite des vers latins du même Muret, adressés au Cardinal de Tournon, en faveur de Lambin

(...)  
*Haec tibi Lambinus multo uigilata labore  
Dona dicat, nullo deperitura die :  
Lambinus cui multiplici pectusque refertum est  
Doctrina, & uariis lingua diserta modis,  
[...]*<sup>23</sup>

ainsi qu’une épître (située à la fin de la traduction d’Aristote, avant les *scholia* sur le texte)<sup>24</sup> faisant également l’éloge du travail philologique et de traduction de Lambin, qui commence ainsi : *Quanta gratia, quantaque laus, Dionysio Lambino, homini omnium bonarum artium scientia*

<sup>17</sup> Voir la correspondance mentionnée plus haut et M. François, *Le Cardinal*, p. 492 sq. : D. Lambin partage la vie quotidienne du cardinal, ainsi que ses déplacements, aux côtés des quelque soixante-dix domestiques et secrétaires dont il s’entoure habituellement – principalement des Tournonais ou des Florentins.

<sup>18</sup> Louis Corrado de Mantoue est un érudit, professeur de latin et de grec à la cour d’Urbino.

<sup>19</sup> Le nom du duc d’Urbino est mis en valeur en caractères majuscules dans la dédicace de Lambin au cardinal de Tournon : *Aristotelis Stagiritae de moribus*, f. \* 4.

<sup>20</sup> Voir J.-E. Girot, *Marc-Antoine Muret. Des Isles fortunées au rivage romain*, Genève, Droz, 2012, p. 800.

<sup>21</sup> Il s’agit d’un jeune Vénitien, fils de Francesco Mocenigo, proche de Marc-Antoine Muret.

<sup>22</sup> *Aristotelis Stagiritae de Moribus ad Nicomachum*, f. \* 8 r<sup>o</sup>.

<sup>23</sup> *Ibidem*, f. \* 8 v<sup>o</sup>.

<sup>24</sup> *Ibidem*, p. 273.

*instructissimo debeatur, cupio a uobis omnibus mea opera intelligi*<sup>25</sup>. L'admiration de Muret pour Lambin se lit dans ces liminaires, qui sont également le reflet de leur amitié naissante<sup>26</sup>. Mais si Muret favorise l'entrée de son ami dans la carrière éditoriale dans l'édition vénitienne de 1558, son nom et son épître disparaissent de l'ouvrage quand il paraît de nouveau, à Paris (chez Jean Foucher), la même année : entre temps, les amis se sont brouillés et Muret a été accusé (par Lambin notamment) de relations déplacées avec ses étudiants. En revanche, les liminaires de Muret sont remplacés par un poème de Dorat, qui souligne l'utilité du travail de Lambin, sa capacité à rendre, en *doctus interpretis*, les mots et leur sens – tout en rappelant qu'il est français :

[...]  
*Vnus & alter opus tentarant, tresue : sed omnes,  
 Hic sensu, hic uerbis, alter utroque, labant.  
 Qui docti numeros interpretis impleant omnes,  
 Te, LAMBINE, unum Gallia nostra tulit*<sup>27</sup>.

Dans l'édition parisienne de l'*Éthique*, Lambin a perdu le soutien littéraire de Muret (en perdant une partie de ses liminaires)<sup>28</sup>, mais il a évité d'être peut-être sali par les accusations portées contre son ami, et il a gagné, à la place, le soutien de son ancien professeur, le lecteur royal Jean Dorat, avec qui il avait entretenu une correspondance familière dans les années 1550. Il s'agit-là du début d'une longue série de poèmes liminaires adressés par le lecteur royal à son ancien élève, devenu ensuite son collègue et ami, et de la publication d'une *sodalitas* philologique proprement française.

#### *Les seuils du premier Horace*

Avant d'être élu lecteur royal, à cheval entre l'Italie et la France, Lambin publie son *Horace* complet (en 1561, à Lyon, chez Jean de Tournes). Les seuils combinent, comme pour l'*Éthique*, un effet de liste, ou de *name dropping* (dans l'épître liminaire) à un poème d'éloge écrit par un ami issu du cercle intime de Lambin. Ainsi, dans l'épître dédicatoire adressée au roi Charles IX, Lambin mentionne notamment Pierre Galland, Adrien Turnèbe, Pierre Ramus, François Vicomercato, Jean Dorat et Paschal du Hamel : les amis d'enfance ou de jeunesse, comme Turnèbe (connu à Toulouse à la fin des années 1540) et Dorat (connu encore auparavant à Paris), sont intégrés ici à une liste plus large de lecteurs royaux - à laquelle il aspire alors à ajouter son propre nom. Mais l'auteur du seul poème liminaire de cette édition est Jean Maledent<sup>29</sup>, son ami intime depuis l'adolescence : au seuil des années 1560, au début de sa carrière éditoriale, seuls les amis du tout premier cercle, ceux avec qui il entretient des « liens forts »<sup>30</sup>, lui adressent des poèmes d'éloge – ce qui ne garantit pas encore

<sup>25</sup> Le texte complet de Muret est reproduit par J.-E. Girot, *Marc-Antoine Muret*, p. 800-801. Muret y loue le travail de son ami, qui parvient à rendre le sens philosophique du texte dans un latin pur et un style élégant, tout en y ajoutant des scholies.

<sup>26</sup> Sur la rencontre de Muret et Lambin et leur correspondance, voir notamment J.-E. Girot, *Marc-Antoine Muret*, p. 140-141 et 273-279, et les *Epistolae clarorum uirorum*, p. 378-427.

<sup>27</sup> *Aristotelis Stagiritae de Moribus ad Nicomachum*, f. \* 7 v°.

<sup>28</sup> Le nom et l'épître de Muret disparaissent, mais pas son poème encomiastique, devenu anonyme.

<sup>29</sup> Sur cet humaniste, voir J. Letrouit, « Un recueil de brouillons de l'humaniste Jean Maledent (vers 1519-1563) à la bibliothèque de l'Université royale de Gand », *L'Épistolaire au XVI<sup>e</sup> s.*, Paris, éditions ENS rue d'Ulm, Cahiers V. L. Saulnier n°18, 2001, p. 67-104, ainsi que les *Epistolae clarorum uirorum, passim* (sur la relation amicale intime entre Maledent et Lambin).

<sup>30</sup> Voir M. S. Granovetter, « The Strength of Weak Ties », *American Journal of Sociology*, vol. 78, n°6 (mai 1973), p. 1360-1380.

l'élargissement de son réseau. Dans son poème<sup>31</sup>, Maledent imagine et rapporte la prophétie d'une Sabine selon laquelle Horace, myope (*lippus*, voir *Sat. I, 5, 30*) et destiné à sombrer dans l'oubli, pourrait recouvrer la vue grâce à un collyre qui lui assurerait également une gloire durable. Le poème se termine sur les mots suivants : *Verum dixit anus. Sunt hae colyria chartae*. Ce « collyre » représente bien sûr l'ouvrage de Lambin (*hae chartae*), qui sauve Horace des ténèbres et lui rend sa splendeur.

Le poème liminaire de l'*Horace* de 1561, dû à un ami intime peu connu des cercles littéraires parisiens que Lambin vise, aussi élogieux soit-il, ne suffit sans doute pas à assurer la promotion de l'ouvrage. C'est surtout l'obtention de la charge de lecteur royal (en 1561), grâce à l'intervention (extérieure à l'œuvre et officielle, loin des liens privés que suppose l'amitié) du cardinal de Lorraine, du cardinal de Tournon et de Jacques Amyot<sup>32</sup>, qui assure à Lambin reconnaissance et notoriété littéraire.

En effet, une fois Lambin devenu lecteur royal et installé à Paris, le visage des liminaires de ses éditions change et son réseau amical se façonne de manière plus nette : d'une édition à l'autre, les liminaires se répondent, dans un système d'échange et de promotion réciproques.

#### LA MISE EN PLACE D'UNE *SODALITAS* POÉTIQUE ET PHILOLOGIQUE À LA FRANÇAISE

La décennie 1560 est celle où Denis Lambin publie ses grandes éditions critiques d'auteurs latins ; il est particulièrement intéressant d'observer comment se structure son réseau amical dans les liminaires du *Lucretius* de 1563, du *Cicéron* de 1566 et du second *Horace* de 1567<sup>33</sup>, où un système de don et de contre-don s'instaure, en même temps que s'affirme une véritable *sodalitas* poétique et philologique à la française.

#### *Les épîtres liminaires du Lucretius*

Les écrits qui constituent les seuils de l'édition de *Lucretius* de Lambin représentent un moment essentiel, où la structuration de l'œuvre correspond à celle du réseau en train de se mettre en place. Cela n'a pas échappé à Nicolas Souhait, qui a cité en exergue de cette journée d'étude : « Aux seuils des œuvres : réseaux et amitié à la Renaissance », l'épître dédicatoire de cette œuvre, adressée à Charles IX : *Singulos enim libros singulis uiris tui regni & mihi amicissimis, & doctissimis, eo animo donavi, ut essent amicitiae nostrae monumentum sempiternum*<sup>34</sup>. Un geste original est ici souligné : dédier chacun des six livres de l'œuvre à un ami différent. Cela n'est pas sans difficulté ! Car s'instaure alors, malgré Lambin sans doute, une hiérarchie entre les amis : le premier livre est dédié à Henri de Mesmes, le deuxième à Ronsard, le troisième à Germain Vaillant de Guélis, le quatrième à Muret, le cinquième à Turnèbe et le sixième à Dorat. Ainsi, Lambin se défend de ce classement et d'avoir accordé à celui-ci la dernière place :

*Hunc igitur librum Aurate, tibi excepi, ac reseruavi. Neque enim mihi fas fuit te praeterire, primum collegam meum : deinde in ipsa collegii necessitudine easdem litteras docentem, ac profitentem : deinde, quod caput est, amicum*<sup>35</sup>.

Lambin expose le souci arithmétique d'avoir dédicacé chacun des six livres à un ami différent, car cela les classe malgré lui – même si personne ne le dépasse, lui, Dorat et si tous ses amis

<sup>31</sup> *Q. Horatius Flaccus*, 1561, f. B 4 v°.

<sup>32</sup> Lambin avait rencontré le grand érudit Jacques Amyot (1513-1593) dans la suite du cardinal de Tournon, à Venise, en 1551-1552.

<sup>33</sup> *Q. Horatius Flaccus Sex abhinc annos ex fide, atque auctoritate complurium librorum manu scriptorum, opera Dionys. Lambini Monstroliensis emendatus*, Paris, Jean Macé, 1567.

<sup>34</sup> *Titi Lucretii Cari de Rerum natura libri sex*, f. e 3 v°.

<sup>35</sup> *Ibidem*, p. 467.

sont également savants. Le dernier livre de *Lucrèce* est le plus beau de tous et il lui est réservé, à lui Dorat, qui est son collègue et surtout son ami.

Un peu plus haut, dans l'épître dédicatoire adressée à Muret (livre IV), Lambin souligne la difficulté à choisir six amis, alors qu'il en a beaucoup d'autres – ce qui lui permet de citer ceux qui n'ont pas eu la chance d'être dédicataires, désignés comme des *communeis amicos*, Paschal, Baïf, Maledent, Passerat :

*Multos enim uiros licet mihi commemorare tibi notissimos, atque adeo communeis amicos, eosdem perquam eruditos : in his P. Paschalium, uirum eloquentissimum, historiographicum Regium : I. A. Baïffium : I. Maludanum : I. Passeratium, a me necessario, cum hae meae facultates iam exhaustae, & consumtae essent, neque haec nostra perangusta benignitas ad plures, quam ad sex, dimanare posset, indonatos, atque adeo insalutatos relictos*<sup>36</sup>.

Par une sorte de préterition, ces « amis communs » sont donc associés aux dédicataires et rejoignent la troupe des amis proclamés de Lambin. Tandis que Maledent reçoit en cela une sorte de contre-don au poème offert en liminaire de l'*Horace*, les autres sont invités (par le don de cette dédicace préteritive) à entrer dans son cercle amical « public » – en même temps qu'il s'invite lui-même dans ce cercle, qu'il officialise ici. Muret, le « vrai » dédicataire, est lui-même ici sans doute remercié pour les liminaires qu'il a fournis à l'édition *princeps* de la traduction de l'*Éthique* – et cette dédicace marque la réconciliation des deux amis. Cette épître-dedicace à Muret me semble bien fonctionner comme un contre-don, au sens entendu par Marcel Mauss<sup>37</sup> : il s'agit d'un « bien » de valeur équivalente, mais différent, donné gratuitement et en différé ; telles sont les conditions de l'échange selon Mauss, qui fonde la solidarité des peuples qu'il étudie. Ce schéma d'échange paraît opérant pour les amitiés de Lambin, qui recourt lui-même au lexique du don : dédier, c'est *donare*, et l'ouvrage dédié est lui-même désigné à plusieurs reprises comme un *munusculum*. Ces amitiés forment une *sodalitas* lettrée – d'ailleurs, dans cette épître, *amicos* est associé à *pereruditos*, et Lambin remercie Muret de l'avoir poussé à travailler à Rome et de lui avoir fourni des ouvrages.

Dans tous les cas, pour chacun des dédicataires des six livres du *Lucrèce*, la force du lien qui les unit à Lambin est soulignée. Dans l'épître du livre I, adressée à Henri de Mesmes<sup>38</sup>, Lambin mentionne leur *magnus [...] usus et summa necessitudo satis longo conuictu, neque parua aut breui consuetudine constituta* ; Henri de Mesmes est présenté comme un *alter Memmius*<sup>39</sup> – idée également développée par Dorat, dans le poème qu'il offre à Lambin pour son *Lucrèce*. Dans l'épître du livre II à Ronsard, Lambin souligne l'ancienneté de leur amitié (qui date du collège de Coqueret) :

*Huc accedit, quod ego, paullo te natu grandior, te adolescentem (ut probe meminisse potes) ad Graecarum litterarum studia, quanuis currentem, incitavi : tibi etiam (ut ipse praedicere soles) in scriptoribus Graecis ac Latinis uersanti, quasi lumen saepe praetulit*<sup>40</sup>.

<sup>36</sup> *Ibidem*, p. 273.

<sup>37</sup> M. Mauss, « Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques », *L'Année Sociologique*, 1923-1924, 1925, 30-180.

<sup>38</sup> À Toulouse, qu'il gagne à la fin des années 1540, Lambin vit avec Jean Maledent et les deux jeunes gens dont ce dernier est le précepteur : Henri et Jean-Jacques de Mesmes. Sur les souvenirs communs et heureux que Lambin et Henri de Mesmes ont de cette période, voir *Epistolae clarorum uirorum*, p. 433-434 et H. De Mesmes, *Mémoires inédites*, édition établie par Édouard Frémy, Paris, E. Leroux, 1886, p. 22-23.

<sup>39</sup> *Caius Memmius*, à qui Lucrèce dédie son *De Natura rerum*.

<sup>40</sup> *Titi Lucretii Cari de Rerum natura libri sex*, p. 99. Nous trouvons une transcription complète de cette épître latine dans P. de Nolhac, *Ronsard et l'humanisme*, Paris, Champion, 1966, p. 159.

Dans cet extrait, Lambin rappelle leur proximité en âge, leur passé intime (*natu grandior, adolescentem, meminisse*) ainsi que leur intérêt commun pour la littérature grecque et latine. Il note aussi leur connivence qui perdure (*soles praedicere*) et leur volonté commune de rendre publique cette amitié (*praedicere*). Sont également introduits un *ego* et un *tu* dont la relation est ici soulignée par l'emploi insistant des pronoms, mais, plus que de représenter une amitié fusionnelle et rare comme celle de Montaigne et de la Boétie, il s'agit plutôt ici de la mise en scène d'une relation amicale idéale, au service de l'œuvre de Lambin et du réseau humaniste auquel il revendique l'appartenance à travers ces dédicaces. De la même manière, l'épître-dédicace adressée à Vaillant de Guélis se clôt sur des protestations d'amitié éternelle :

*<Hunc librum> tibi dono, mei quidem amoris, meaeque erga te observantiae pignus certissimum :  
nostrae autem mutuae amicitiae monumentum, ut spero & opto, immortale, ac sempiternum  
futurum<sup>41</sup>.*

Les dédicataires des six livres du *Lucrèce* sont tous des amis plus ou moins anciens ou proches ; ici, Lambin associe de grands noms, donne corps au groupe via ces dédicaces, et revendique son appartenance à celui-ci. Il peut ainsi compter sur la force de ce réseau qui s'élabore sous sa plume pour s'élever dans la hiérarchie sociale : les seuils des éditions de Cicéron et du second Horace témoignent du succès de cette entreprise amicale et littéraire.

#### *Les poèmes liminaires du Cicéron et du second Horace*

Plusieurs dédicataires des différents livres de l'édition de *Lucrèce* répondent à l'hommage de Lambin en lui fournissant une épître liminaire pour son *Cicéron* (1566) ou sa deuxième édition d'*Horace* (1567) ; semble ainsi s'appliquer un système de don et de contre-don littéraire. De cette manière, se consolide un réseau officiel d'amis lettrés, poètes, philologues et lecteurs royaux : Dorat, Ronsard et Turnèbe adressent des poèmes à Lambin en 1566 (*Cicéron*) ; Dorat et Vaillant de Guélis fournissent également des poèmes à la nouvelle édition d'*Horace* (1567). Ces derniers s'ajoutent à la pièce de Maledent, évoquée plus haut (le seul poème liminaire dans l'édition *princeps* d'*Horace* de 1561), qui est déplacée et avancée (devant la dédicace à Charles IX) en 1567 : l'amitié fondatrice de Maledent n'est pas oubliée et gagne même en visibilité, mais son poème n'est pas mêlé aux autres pièces liminaires introduites en 1567, qui forment elles-mêmes un *corpus*. À ces poèmes de contre-don, qui me semblent donc des réponses aux épîtres dédicatoires du *Lucrèce* et marquent l'approbation de ces érudits à l'idée d'entrer dans le réseau amical officiel de Lambin, s'ajoutent quelques poèmes qui sont, eux, plutôt des dons : il s'agit de pièces fournies par des auteurs qui n'apparaissent pas auparavant dans les liminaires de Lambin. Par exemple, Jean-Antoine de Baïf, Nicolas Vergèce, Patrick Adamson et Rémy Belleau fournissent tous les quatre des poèmes liminaires au *Cicéron* de 1566. En publiant leurs poèmes au seuil de son ouvrage, Lambin semble accepter leur amitié et leurs hommages – et il montre aux lecteurs à quel point il est digne d'être lu.

Dans l'édition de *Cicéron* comme dans celle d'*Horace* (1567), les poèmes liminaires sont regroupés sur une ou deux pages : dans le premier ouvrage, huit pièces de 140 vers couvrent les f. \* 5 r° et le bas du f. 8 v° ; dans le second, cinq pièces de 95 vers (f. † 1 v° et f. † 6 v°) font l'éloge de Lambin ; dans les deux cas, la mise en page, très dense, montre de manière tangible la proximité de ces poètes qui composent le réseau amical du philologue. Ces pages représentent un lieu d'émulation, les uns et les autres rivalisant de talent et d'érudition pour mieux rendre hommage à leur ami. Ainsi, Lambin est un Κικέρων ἄλλος (« autre Cicéron ») pour Dorat, un *alter Phyllirides* qui peut ramener Cicéron des Enfers pour Ronsard, un *alter*

<sup>41</sup> *Titii Lucretii Cari de Rerum natura libri sex*, p. 190.

*Podalirius* capable de soigner Cicéron pour Vergèce. Avec son *arte docta* (Baïf), son *munere diuino* (Ronsard) ou son *pulcro labore* (Vergèce), Lambin peut nettoyer l’auteur de ses tâches<sup>42</sup> et de la honte qui y est associée. Baïf note ainsi :

*Te tibi nunc docta Lambinus reddidit arte,  
dum te indecoro liberat foedum situ.  
Naeuorum maculae cesserunt protinus omnes  
Natiuus ille mansit intactus, cicer*<sup>43</sup>

Quelques pages plus loin, dans une autre pièce latine, le poète Rémy Belleau loue ainsi Lambin, qui a restitué Cicéron :

*Quis deus effigiem laceram, maculisque refertam  
Redintegrauit, emaculauit, abluuit ?  
Nomen non edam. Sed erit tibi nominis instar,  
ANTIQUITATIS RESTITUTOR OPTIMUS*<sup>44</sup>

Sans le nommer, Belleau compare Lambin à un dieu et lui offre une épitaphe en caractères majuscules. Dorat, quant à lui, dont le poème grec est traduit quelques pages plus loin par Othon Turnèbe (le fils d’Adrien Turnèbe), cumule jeux de mots et de sonorités, néologismes, pour rendre hommage à son ancien élève, devenu collègue et ami ; ainsi, par exemple, Οἶον ὁ Λαμβῖνος νέον(, ἢ Λαμπῖνον ὄν εἶπω ; ) est rendu par *Lambinus* (*nisi dicere malis/ Lampinum*), les deux néologismes latin et grec jouant sur la proximité du nom de Lambin avec les termes λαμπάς et *lampas*, qui désignent une torche ou un flambeau – et ont donné notre « lampe ». Lambin serait donc un « Lampin » qui éclaire les œuvres antiques.

Dans la guirlande de poèmes qui se trouvent au seuil de l’édition d’Horace (1567)<sup>45</sup>, nous trouvons, outre celle de Maledent, des pièces de Germain Vaillant de Guélis, Jean Dorat, Jean Passerat et Antoine Valet : aux amis déjà rencontrés dans les liminaires des éditions précédentes s’ajoutent donc deux noms, qui signalent l’élargissement du réseau amical officiel de Lambin. Dans les poèmes liminaires de l’Horace de 1567, nous trouvons le même esprit de corps, animé par une heureuse émulation au service de Lambin et d’Horace. Le philologue y est comparé à un dieu, ou même une déesse : pour Dorat, Lambin est la réincarnation virile de Némésis (*sumens formam uirilem Lambini*), et il a rendu à Horace sa jeunesse – qui, comme un serpent (*serpentis more*), s’est débarrassé de sa vieille peau (*exuviis*) et resplendit, plein de fougue ! Jean Passerat rivalise d’érudition avec les autres poètes et convoque l’Horace des *Odes* pour comparer Lambin à Mercure :

*Alter disertus ales, Atlantis nepos,  
Lambinus, atro uindicasset a situ*<sup>46</sup>.

Comme le dieu ailé, qui aurait sauvé Horace de la mort à la bataille de Philippes<sup>47</sup>, Lambin serait un *disertus ales*, mais il appartiendrait également à la famille d’Atlas : la mention *Atlantis nepos*, qui renvoie à l’ode I, 10, 1 (*Mercuri, facunde nepos Atlantis*) souligne l’analogie qui est

<sup>42</sup> On trouvait déjà cette idée dans le poème de Dorat au seuil de l’édition de Lucrèce : il qualifiait Lambin de *detergens* (f. 12 v°).

<sup>43</sup> T. *Ciceronis opera omnia quae exstant*, f. \* 5 r°.

<sup>44</sup> *Ibidem*, f. \* 8 v°.

<sup>45</sup> *Quintus Horatius Flaccus*, 1567, f. † 6 v°.

<sup>46</sup> *Ibidem*.

<sup>47</sup> Horace, *Odes*, II, 7, 13-4.



suggérée entre le dieu et le lecteur royal. Lambin, qui a délivré Horace d'un sombre état d'abandon (*uindicasset a situ atro*) serait une réincarnation de Mercure, un second sauveur du poète latin. Vaillant de Guélis, lui, en appelle aux nymphes d'Ausonie, les Camènes, qui doivent honorer et couronner Lambin de lauriers car il a rappelé les mânes d'Horace, leur *alumnus* ; nouvel Apollon, il est l'*interprès* des secrets du poète, dont il a su, grâce à sa voix d'oracle (*oracula uocè*) faire revivre les mots.

D'une édition à l'autre, nous voyons dans les liminaires le réseau amical de Lambin se consolider, avec la présence des mêmes amis, comme Jean Dorat et Germain Vaillant de Guélis, mais aussi s'élargir, avec les pièces de poètes français, notamment, comme Rémy Belleau et Jean-Antoine de Baïf, issus du cercle de la Pléiade auquel Ronsard lui a sans doute permis d'accéder, mais aussi de personnes a priori moins attendues (et moins connues), comme Patrick Adamson, un jeune Écossais étudiant à Bourges<sup>48</sup>, futur archevêque de Saint Andrews (Écosse) ou Antoine Valet, médecin et poète, disciple et ami de Dorat<sup>49</sup>. De la première édition d'Horace (1561) à la deuxième, en passant par celles de Lucrèce et Cicéron, nous voyons, grâce à l'étude des seuils, que Lambin a su cultiver ses amitiés anciennes, mais aussi renforcer son réseau en valorisant ses « liens faibles » - si nous suivons Granovetter<sup>50</sup>. Ainsi, la présence des poèmes dans les éditions en question, après les dédicaces du *Lucrèce*, souligne la circulation de la solidarité et l'expression d'une amitié fondée sur la reconnaissance mutuelle via l'éloge.

#### UNE SODALITAS TRANSGÉNÉRATIONNELLE AU SERVICE DES ANCIENS

##### *L'élargissement du réseau à la jeune génération de l'humanisme juridique*

À la fin des années 1560, à côté du groupe solidaire des poètes et lecteurs royaux que nous avons évoqué, Lambin élargit son réseau à la jeune génération de l'humanisme juridique. Par exemple, il sollicite, pour des prêts de manuscrits, de célèbres juristes humanistes et bibliophiles, issus du réseau des élèves de Jacques Cujas (que Lambin avait connu à Toulouse) : François Pithou et Claude Dupuy, qui lui ont fourni les manuscrits de Plaute *Pithoeanus* et *Puteanus* pour son édition posthume de 1576. Si Pithou et Dupuy n'apparaissent pas précisément dans les seuils des ouvrages du lecteur royal, tout un ensemble d'autres jeunes juristes, parisiens, fournissent des poèmes liminaires pour l'édition de Cornelius Nepos parue en 1569<sup>51</sup>, après des poèmes fournis par le réseau amical « habituel » : Germain Vaillant de Guélis, Jean Dorat et Jean Passerat – qualifié dans ce contexte de *iurisconsultus*<sup>52</sup>. Ces jeunes juristes : Jacques Mangon, Charles de Marillac, Guy Pignard, Guido et Eustache Pignard, Jean Lorderel sont mentionnés comme étudiants en droit (*iuris civilis studiosi*) et/ou « fils de » leurs pères, eux-mêmes juristes. Le poème de Jacques Mangon, par exemple, est précédé de la longue mention :

*LAC. MANGO, IURIS CIUILIS STUDIOUSUS, CL. MANGONIS CAUSARUM ACTORIS, & PATRONI IN SUPREMA CURIA PARISIENSI ELOQUENTISS. FIL. AD EMIL. PROB. SEU CORNEL.*

<sup>48</sup> Voir M.-C. Tucker, *Maîtres et étudiants écossais à la Faculté de droit de l'Université de Bourges (1480-1703)*, Paris, Champion, 2001.

<sup>49</sup> Voir H. de La Ville De Mirmont, « Jean Dorat et Élie Vinet », *Revue historique de Bordeaux et du département de la Gironde*, 6, 1910, p. 373-386, en particulier note 2 p. 378.

<sup>50</sup> M. S. Granovetter, *The Strength of Weak Ties*.

<sup>51</sup> *Aemilii robi, seu Cornelii Nepotis, liber de excellentium imperatorum, a Dionysio Lambino Monstroliensi, litterarum Graecae Lutetiae doctore Regio, compluribus locis emendatus & commentariis plenissimis, atque utilissimis explicatus : nunc primum in lucem editus*, Paris, J. Bienné, 1569 et Paris, P. L'Huillier, 1569.

<sup>52</sup> *Ibidem*, f. ãããã 4 v<sup>o</sup>.

*Nep. ad D. Lamb. &c*<sup>53</sup>.

Le jeune homme loue le talent divin de Lambin, *Galliae decus suae*, qui a su rendre à Émilienus Probus sa « probité », son intégrité. Comme lui, les autres jeunes juristes fournissent des poèmes courts et assez convenus, jouant sur le nom Probus et remerciant Lambin pour son travail savant et très utile, qui a permis de sauver l'œuvre de l'historien latin. Après le beau et long poème de Vaillant de Guélis qui fait de Lambin un chorège et un sage capable, malgré le bruit et l'agitation de la guerre, de poursuivre ses travaux<sup>54</sup>, la guirlande de petits poèmes de ces jeunes juristes paraît modeste, mais elle montre l'existence d'une forme de relève, issue d'un milieu nouveau, qui signale l'extension et l'ouverture du réseau du lecteur royal. Nous voyons que l'autorité désormais bien établie de Lambin lui attire de nouveaux amis, des jeunes gens lettrés désireux de voir leurs noms associés au sien au seuil d'une grande édition critique, mais aussi qu'il accepte (avec son éditeur), en publiant leurs pièces épidiectiques, de les intégrer à son réseau officiel.

*L'édition critique de Plaute (1576) : le symbole posthume d'un travail philologique solidaire*

La dernière grande œuvre qui paraît essentielle pour analyser le réseau amical de Denis Lambin à travers ses seuils est son édition posthume de Plaute. Mathieu Ferrand, qui s'est intéressé aux seuils de cette œuvre en particulier, a bien montré, dans une communication donnée au colloque *Princeps philologorum*<sup>55</sup>, à quel point cette édition montrait l'autorité du lecteur royal mais qu'elle était également le fruit de la collaboration étroite d'une *sodalitas*. Il décrit ainsi les seuils de cette œuvre : « Lettres et poèmes introduisent le travail philologique et reviennent sur son élaboration. L'appareil liminaire se compose ainsi de deux épîtres, la première adressée par le fils de Denis Lambin, Germain Lambin, au dédicataire de l'ouvrage, Germain Vaillant de Guélis ; la seconde adressée aux lecteurs par Jacques Hélie, professeur de grec au collège royal, qui a donné forme au travail inachevé de Lambin ». À ces deux lettres s'ajoutent deux poèmes qui encadrent le volume : une pièce encomiastique grecque de Dorat (également traduite en latin) au début<sup>56</sup> et un poème funèbre de Passerat (qui a succédé à Ramus comme lecteur royal de littérature latine après sa mort tragique en 1572), qui occupe la toute dernière page : *In Dionysii Lambini obitum*. La solidarité à l'œuvre dans cet ouvrage est celle de ce cercle amical restreint et bien connu : Lambin, Dorat, Vaillant de Guélis, Passerat, auxquels se sont joints Germain Lambin, Jacques Hélie et quelques autres érudits, également mentionnés dans les liminaires : René Marchal de Boismoreau, désigné comme *uir omni liberali doctrina politissimus* dans l'épître de Jacques Hélie<sup>57</sup>, et Jean Pèlerin, professeur royal de philosophie. Mathieu Ferrand note que, pour cette édition, « toute une *sodalitas* contribue concrètement à la lecture de Plaute et à l'établissement du texte (...). C'est donc toute une communauté de savants qui, depuis la collation des manuscrits et l'examen des leçons jusqu'à l'élaboration du volume, se donne à voir dans les paratextes (incluant du reste l'imprimeur auquel le dernier paragraphe d'Hélie rend hommage), communauté qui, on l'a noté, se place

<sup>53</sup> *Ibidem*, f. āāāā.

<sup>54</sup> *Ibidem*, v. 4-9 : *Lambine, interea rauco inter classica cornu, / Tyrrheneaeque tubae clangorem affixus & haerens / Vertebris, citharaeque iugis, nil plectra remittis, verum musarum assidue fers sacra choragus, / Numquam animo, aut casti defectus uertice Pindi, / De specula unde uelut pelagi tuto aspicias aestum, / Exercens uinctis pedibus, musasque solutis*. Nous reconnaissons notamment les accents lucaniens des deux premiers vers (*Pharsale*, I, 237-8).

<sup>55</sup> Le colloque s'est déroulé à Grenoble en décembre 2021 ; les actes sont à paraître et l'article de M. Ferrand s'intitule « Lire Plaute au XVI<sup>e</sup> siècle. Autorité et auctorialité partagée dans l'édition des vingt comédies de Denis Lambin (Paris, 1576) », Actes du colloque *Princeps philologorum. L'autorité du philologue dans les éditions de textes anciens à la Renaissance*, éd. M. Bastin, F. Barrière, I. Cogitore et M. Ferrand.

<sup>56</sup> *M. Accius Plautus*, fol. † iiiii v<sup>o</sup> : la pièce grecque et sa traduction occupent toute la page.

<sup>57</sup> *Ibidem*, f. 3 v<sup>o</sup>.

ostensiblement sous l'autorité des professeurs du collège royal – Lambin, Hélie, Dorat et Passerat donnant à cette *sodalitas* une assise institutionnelle et la caution royale<sup>58</sup>». Cette *sodalitas*, qui perdure par-delà même la mort de l'un de ses membres, s'avère particulièrement fructueuse, et si Lambin est devenu *primus inter pares* (tant l'édition met en avant son nom), son édition de Plaute montre à quel point le réseau amical qu'il a contribué à instaurer est certes au service de chacun de ses membres, mais aussi des auteurs anciens eux-mêmes. Dans cette œuvre posthume, nous voyons que le réseau amical de Lambin qui apparaît dans les liminaires s'est resserré autour de sa famille et des membres du collège royal ; les pièces épидictiques écrites par de jeunes poètes, liées à l'essor et à la vivacité d'un réseau en pleine expansion, n'ont plus lieu d'être, et elles sont remplacées par l'éloge funèbre conclusif d'un ami proche.

Le réseau amical de Denis Lambin, tel que nous pouvons l'observer au seuil de ses œuvres, connaît un lent mouvement d'expansion puis de contraction ; il ne déclare son amitié et n'utilise le lexique du lien qu'à partir du moment où il est devenu lecteur royal (1561) et, avant cela, il tend à pratiquer le *name dropping* en se contentant de voir publié au début de ses œuvres un unique poème encomiastique écrit par un ami isolé (Muret, Maledent). Son installation au collège royal l'intègre de fait dans le réseau des lecteurs, et il se fait fort de publier les relations amicales qu'il entretient avec certains collègues et d'autres humanistes et poètes français, qui répondent ensuite à ses protestations d'amitié et à ses hommages par des poèmes liminaires : se met en place un système d'échange solidaire, qui nourrit son réseau amical en même temps que ses éditions qui, quant à elles, gagnent en notoriété ; ce jeu d'échanges réciproque et proportionné est au service de la promotion de sa personne et de ses œuvres – dont les seuils deviennent à leur tour un lieu où une nouvelle génération de poètes issus de l'humanisme juridique peut se faire valoir. Après sa mort, son ancien réseau se resserre autour de quelques savants et proches fidèles qui complètent et publient ses notes, en l'honneur de sa mémoire.

<sup>58</sup> M. Ferrand, « Lire Plaute au XVI<sup>e</sup> siècle ».